

LIGNAC 36



MASTERS
CHAMPIONNATS DE FRANCE

LIGNAC

23 - 24 - 25 JUILLET 2021



3 JOURS DE COMPETITION



ORGANISATION
US ARGENTON CYCLISME
AVEC LE CONCOURS
DU C.O.M.C.





Fédération Française de Cyclisme

LES EDITORIAUX

A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. La pandémie aura au moins été bénéfique à la pratique du vélo. Nombreux sont les Françaises et les Français qui, depuis un an, en ont (re)découvert l'usage au quotidien. Ses avantages sont nombreux. Il permet de circuler à l'air libre, seul, sans nécessité de se masquer. Sa pratique permet d'éviter les risques d'accidents cardiologiques qu'entraîne un excès de sédentarité. Et il constitue un moyen de déplacement parfaitement écologique. Pas étonnant qu'il soit aujourd'hui devenu le mode de locomotion privilégié. La Municipalité de Lignac se réjouit d'autant plus d'accueillir la grande fête du vélo que représentent les Championnats de France Masters. Ils devaient avoir lieu en juillet 2020, mais ont été reportés d'un an pour cause de Covid-19.

Nous y voilà enfin ! Je remercie les organisateurs d'avoir choisi Lignac pour leur organisation au moment des fêtes traditionnelles du village. Ces Masters permettront aux coureurs, à leurs accompagnateurs et au public de découvrir notre belle région. Les circuits passeront entre les bouchures, appellation régionale des bocages, à proximité de Château-Guillaume et son donjon roman du XIXe siècle, à travers nos hameaux typiques et par-dessus nos petites rivières qui ont créé une topographie légèrement accidentée qui fera le bonheur des grimpeurs.

Je ne doute pas que ces trois jours de courses renforceront, un peu plus encore, l'intérêt, voire la passion, de chacun pour le vélo et je me réjouis que Lignac y participe. Que les meilleurs gagnent et vive le vélo !



Michèle BALLET Maire de Lignac



Après cette année 2020 très difficile, cette crise sanitaire qui a mis notre économie au ralenti, nous avons été dans l'obligation d'annuler ces trois jours de manifestations prévus en 2020.

Mais avec le report sur 2021, cette année, l'US ARGENTON CYCLISME souhaite remercier vivement toutes les personnes qui l'ont soutenue et aidée à remettre en place ces Championnats de France Masters sur route.

Nous sommes fortement reconnaissants envers la Commune et le Comité des Fêtes de Lignac, les différentes Collectivités (Communauté de Communes Marche Occitane-Val d'Anglin, Département de l'Indre et Région Centre-Val de Loire), les Partenaires (Entreprises, Commerçants, Artisans, Donateurs anonymes ...) et, bien sûr, nos quelques 200 Bénévoles qui vont œuvrer, chacun à son poste, pour vous offrir trois belles journées cyclistes de haute qualité.

Nous mettrons toute notre énergie aux côtés de la FFC pour que le cru 2021 de ces Championnats de France Masters sur route soit un événement teinté de solidarité, de convivialité et de bonheur autour de notre sport cycliste.

Très belles journées sportives à Tous !



Isabelle PASQUET Présidente de l'US Argentonaise Cyclisme



Fédération Française de Cyclisme

“ Quand une pandémie sévit, rien ne sert de courir puisque la contagion est partout ”.

Fort heureusement, après ces derniers mois difficiles où toutes les activités sportives ont été reportées voire annulées, je suis heureux d'observer la joie que les manifestations cyclistes créent dans nos communes.

Partenaire du COMC et de l'US ARGENTON CYCLISME, la communauté de communes Marche Occitane Val d'Anglin est ravie d'œuvrer à la promotion du vélo, ainsi que d'accueillir toutes ces personnalités du monde du cyclisme sur notre territoire.

Les Championnats de France Masters de Cyclisme qui auront lieu du 23 au 25 Juillet 2021 sur la commune de Lignac sont une merveilleuse occasion de mettre en avant la beauté de notre patrimoine naturel, bâti et culturel.

Cet événement d'envergure accueillera entre 500 et 750 compétiteurs hommes et femmes, ainsi qu'un très large public venu pour les supporter. A l'heure où toutes les régions souhaitent mettre en avant leurs atouts, nous avons la chance d'accueillir un événement national qui permettra d'orienter les projecteurs sur la communauté de communes Marche Occitane Val d'Anglin.

Je suis convaincu que ces trois jours seront teintés de bonheur, de réussite et de passion, et que les habitants seront ravis de retrouver les événements sportifs qui leur ont tant manqué.

En route pour de beaux moments cyclistes.

Mathieu Moreaux, Président de la Communauté de Communes Marche Occitane Val d'Anglin, Maire de Chaillac



Fin juillet, du 23 au 25, plusieurs centaines de cyclistes se retrouveront sur les routes de l'Indre, et plus particulièrement sur celles de Lignac, pour se disputer le maillot tricolore de Champion.ne de France Masters route. 40 titres seront ainsi décernés sur des épreuves individuelles et par équipes sur les spécialités du contre-la-montre et de la course en ligne. Trois jours d'une intense compétition que tou.te.s les cyclosportifs.ves français.es attendent chaque année avec beaucoup d'impatience.

Ces athlètes, venus des quatre coins de la France, en quête de performance, arpenteront un parcours tout aussi séduisant qu'exigeant, tracé en plein cœur du Parc Naturel Régional de la Brenne.

Les cyclistes les plus compétitifs se donnent rendez-vous, chaque année, sur l'événement cycloport majeur de la saison, les Championnats de France Masters « route ». Quel bonheur et surtout quel honneur de revêtir le maillot bleu blanc rouge pour ensuite l'arborer la saison suivante sur le circuit français et à l'international !

Cette année encore, plus de 5 000 spectateurs viendront soutenir et acclamer ces véritables athlètes sur le bord des routes. Cette magnifique fête sera le point d'orgue de la période estivale pour tous ces cyclistes aguerris.

Je tiens tout particulièrement à féliciter et à remercier les organisateurs de ces Championnats de France, le club de l'US Argenton Cyclisme, la Mairie de Lignac, ainsi que le Comité d'Organisation des Manifestations Cyclistes et leurs différentes équipes de bénévoles. Je n'oublie pas non plus tous les partenaires institutionnels et privés pour leur mobilisation et leur engagement. Je souhaite également bonne chance à tou.te.s les cyclistes engagé.e.s. Je suis persuadé que ces Championnats de France Masters seront une véritable réussite et que cette édition 2021 fera date au regard du contexte compliqué dans lequel cet événement a été organisé.

Michel CALLOT Président de la Fédération Française de Cyclisme





Fédération Française de Cyclisme



Mairie de Lignac

Mairie

Envoyer un message

LES PARCOURS

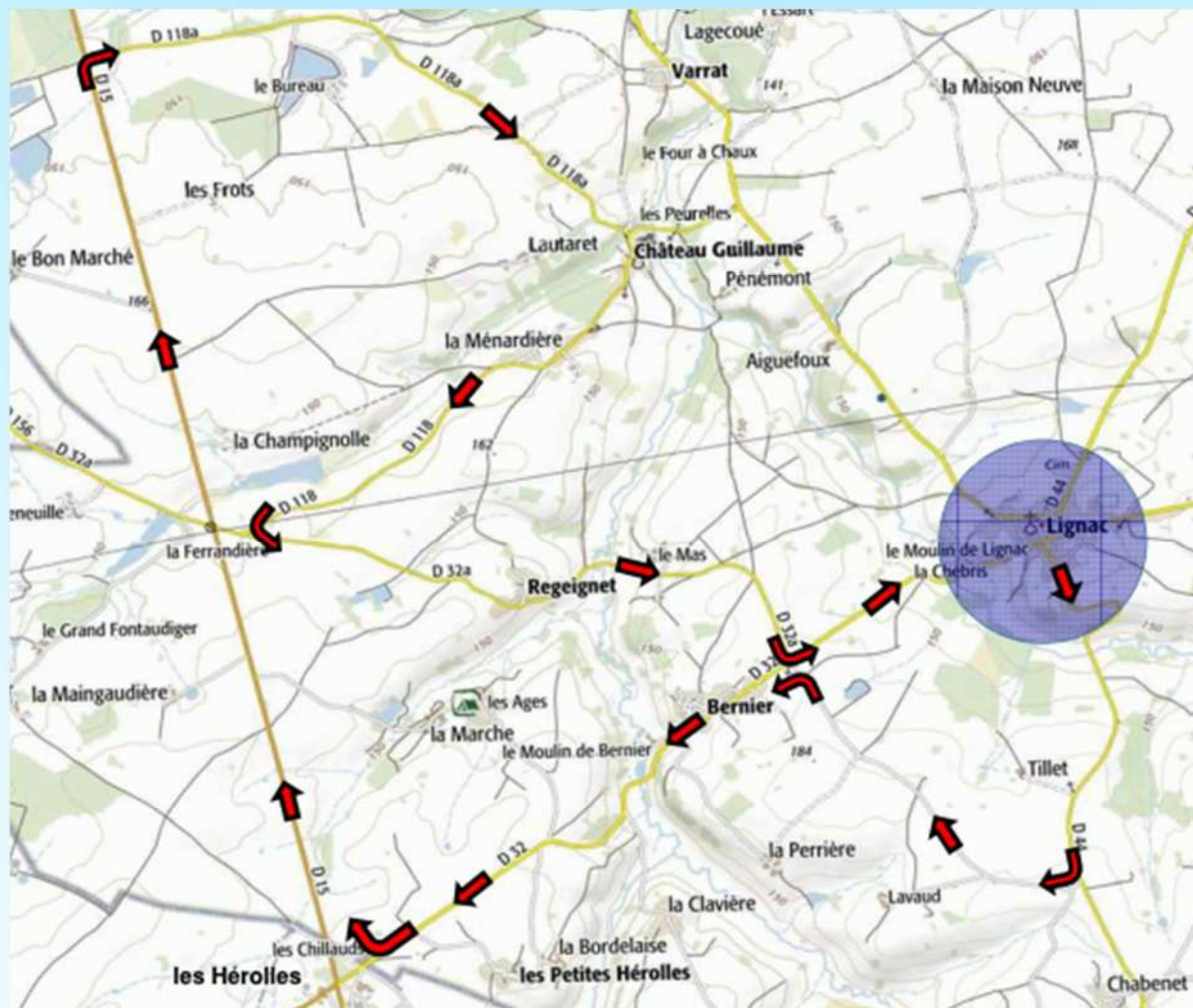
COURSES EN CIRCUIT





Fédération Française de Cyclisme

CONTRE LA MONTRE



Permanences du Jury et retrait des dossards

Salle Communale de Lignac :

- Le jeudi 22 Juillet de 15h00 à 19h00
- Le vendredi 23 Juillet de 7h30 à 12h00
- Le samedi 24 Juillet de 7h30 à 12h00
- Le dimanche 25 Juillet de 7h00 à 9h00



Fédération Française de Cyclisme

PROGRAMME JOURNALIER

Vendredi 23 Juillet :

CLM Individuel Hommes et Femmes – Parcours de 23,7 km (1 tour)

9h30 - 10h20 : CLM Individuel Femmes (Arrivée dernière concurrente 11h00)

13h00 - 16h00 : CLM Individuel Hommes (Arrivée dernier concurrent 16h40)

CLM par Equipes Femmes – Parcours de 23,7 km (1 tour)

16h10 - 16h30 : CLM par Equipes Femmes (Arrivée dernière équipe 17h10)

18h00 : Cérémonie protocolaire CLM Individuel Hommes et Femmes et CLM par Equipes Femmes

Samedi 24 Juillet :

CLM par Equipes Hommes – Parcours de 23,7 km (1 tour)

9h00 à 10h30 : CLM par Equipes Hommes (Arrivée dernière équipe 11h10)

11h30 : Cérémonie protocolaire CLM par Equipes Hommes

Epreuves en Ligne Femmes – Parcours de 15,1 km

14h15 : Appel des concurrentes (2 départs séparés)

14h30 : M1 – M2 – M3 – M4, **5 tours** soit 75,5 km (Arrivée 1^{ère} concurrente 16h40)

13h37 : M5 – M6 – M7 – M8 – M9, **4 tours** soit 60,4 km (Arrivée 1^{ère} concurrente 16h25)

18h00 : Cérémonie protocolaire, ensemble des catégories Femmes

Dimanche 25 Juillet :

Epreuves en Ligne Hommes – Parcours de 15,1 km

1^{er} bloc, 2 pelotons : 1^{er} peloton M7 – M8 et 2^{ème} peloton M9

7h30 : Appel des coureurs (2 départs séparés)

7h45 : M7 – M8, **5 tours** soit 75,5 km (Arrivée 1^{er} concurrent 9h45)

7h52 : M9, **4 tours** soit 60,4 km (Arrivée 1^{er} concurrent 9h30)

2^{ème} bloc, 2 pelotons : 1^{er} peloton M4 – M5 et 2^{ème} peloton M6

10h15 : Appel des coureurs (2 départs séparés)

10h30 : M4 et M5, **7 tours** soit 105,7 km (Arrivée 1^{er} concurrent 13h20)

10h37 : M6, **6 tours** soit 90,6 km (Arrivée 1^{er} concurrent 13h00)

3^{ème} bloc, 2 pelotons : 1^{er} peloton M1 – M2 et 2^{ème} peloton M3

14h00 : Appel des coureurs (2 départs séparés)

14h15 : M1 et M2, **8 tours** soit 120,8 km (Arrivée 1^{er} concurrent 17h30)

14h22 : M3, **7 tours** soit 105,7 km (Arrivée 1^{er} concurrent 17h00)

18h00 : Cérémonie protocolaire, ensemble des catégories Hommes de la journée



Fédération Française de Cyclisme

CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS ROUTE 2021 LIGNAC (INDRE) - 23, 24, 25 JUILLET

Epreuves en ligne - Contre la montre, individuel et par équipes

REGLEMENT ET DISPOSITIONS TECHNIQUES

Les Championnats de France Masters Route 2021 se dérouleront à Lignac du 23 au 25 Juillet. Ils sont organisés conjointement par la Fédération Française de Cyclisme, l'US Argentonaise Cyclisme et le Comité d'Organisation de Manifestations Cyclistes.

Toutes les épreuves sont régies par les règlements de la FFC.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les organisateurs sont soumis aux directives gouvernementales et aux consignes des autorités préfectorales.

L'inscription aux différentes épreuves implique l'adhésion pleine et entière au présent règlement.

1. LOCALISATION

La commune de Lignac est située au sud-ouest du département de l'Indre (36), au sein du Parc Naturel Régional de la Brenne, dans la région Centre Val de Loire.

2. PARCOURS

- Contre la montre individuel et par équipes : Longueur 23,7 km (231 m D+).
- Epreuves en ligne : Longueur 15,1 km (154 m D+).

3. PARTICIPATION

Les Championnats de France Masters sont réservés exclusivement aux licenciés FFC, hommes et femmes de 30 ans et plus, titulaires de l'une des licences suivantes, délivrée pour la saison 2021 :

- Licence Compétition 1^{ère} catégorie, 2^{ème} catégorie, 3^{ème} catégorie,
- Licence Pass' Cyclisme Open D1, D2,
- Licence Pass' Cyclisme D1, D2, D3, D4,
- Licence Encadrement.

Sont exclues : licence "Cyclosportive", licence "Loisir", carte à la journée.

Les coureurs possédant des points UCI ou appartenant à un groupe sportif professionnel sont interdits de participation.

Les inscriptions ne sont conditionnées à aucune épreuve qualificative préalable.

4. DEROULEMENT DES EPREUVES

- Contre la Montre individuel Femmes : Vendredi 23 / 7 (matin).
- Contre la Montre individuel Hommes : Vendredi 23 / 7 (après-midi).
- Contre la Montre par équipes Femmes : Vendredi 23 / 7 (fin d'après-midi).
- Contre la Montre par équipes Hommes : Samedi 24 / 7 (matin).
- Courses en Ligne Femmes (toutes catégories) : Samedi 24 / 7 (après-midi).
- Courses en Ligne Hommes (toutes catégories) : Dimanche 25 / 7 (journée).



Fédération Française de Cyclisme

5. ATTRIBUTION DES TITRES ET CATEGORIES D'AGES

Les Championnats de France sur route Masters comprennent 3 épreuves distinctes qui donnent lieu à l'attribution des titres de Champion de France :

- Contre la Montre Individuel, Hommes et Femmes,
- Contre la Montre par Equipes, Hommes et Femmes,
- Course en Ligne, Hommes et Femmes.

Chaque coureur titré sera doté d'un maillot de Champion de France et d'une médaille d'Or, le second et le troisième recevront respectivement une médaille d'Argent et de Bronze.

Un classement par catégorie d'âge donnant lieu à l'attribution des différents titres de Champion de France et à la remise d'un maillot distinctif sera validé par le collège des arbitres et remis à l'organisateur et au représentant de la FFC.

5-1. Epreuves en Ligne et Contre la Montre individuel

Pour chacune des épreuves, 2 titres (1 titre Homme et 1 titre Femme) seront décernés par tranche d'âge de 5 ans. Celles-ci s'entendent pour l'année en cours.

Hommes	Femmes	Années de naissance
M1 : hommes 30-34 ans	F1 : femmes 30-34 ans	1991 à 1987
M2 : hommes 35-39 ans	F2 : femmes 35-39 ans	1986 à 1982
M3 : hommes 40-44 ans	F3 : femmes 40-44 ans	1981 à 1977
M4 : hommes 45-49 ans	F4 : femmes 45-49 ans	1976 à 1972
M5 : hommes 50-54 ans	F5 : femmes 50-54 ans	1971 à 1967
M6 : hommes 55-59 ans	F6 : femmes 55-59 ans	1966 à 1962
M7 : hommes 60-64 ans	F7 : femmes 60-64 ans	1961 à 1957
M8 : hommes 65-69 ans	F8 : femmes 65-69 ans	1956 à 1952
M9 : hommes 70 et +	F9 : femmes 70 et +	1951 et -

- Pour les Hommes, le titre sera attribué si au moins 6 concurrents sont au départ pour la tranche d'âge concernée, représentant au moins 3 comités régionaux différents.
- Pour les Femmes, le titre sera attribué si au moins 3 concurrentes sont au départ pour la tranche d'âge concernée, quel que soit leur comité d'appartenance.

Si la tranche n'est pas complète, le titre de champion(ne) de France ne sera pas décerné.

5-2. Epreuves Contre la Montre individuel

Les départs se feront toutes les minutes dans l'ordre suivant :

- Femmes : F9, F8, F7, F6, F5, F4, F3, F2, F1,
- Puis Hommes M9, M8, M7, M6, M5, M4, M3, M2, M1.

Il appartient à chaque concurrent de se présenter au plus tard 5' avant son heure de départ officielle après le contrôle du vélo. Un concurrent absent à son heure de départ sera crédité de son temps de course + le retard cumulé.



Fédération Française de Cyclisme

5-3. Epreuves Contre la Montre par équipes

4 titres de champion de France sont décernés : 3 pour les Hommes, 1 pour les Femmes, selon les tranches d'âge suivantes :

- Equipe Hommes : 30 - 44 ans,
 - Equipe Hommes : 45 - 59 ans,
 - Equipe Hommes : 60 ans et +,
 - Equipe Femmes : âge indifférent.
- ✓ Les équipes devront être constituées de 3 ou 4 concurrents (es) d'un même club, ou de clubs différents, appartenant à un même comité départemental ou régional.
 - ✓ Le temps de l'équipe sera pris sur le (la) 3ème équipier (ère) franchissant la ligne d'arrivée.
 - ✓ Pour les Hommes, le titre de champion de France par équipes sera attribué si 3 équipes minimum sont au départ, dans chaque catégorie, représentant 3 comités régionaux.
 - ✓ Pour les Femmes, le titre de champion de France par équipes sera attribué si 2 équipes minimum sont au départ, représentant 2 comités régionaux.
 - ✓ Les équipes mixtes ne sont pas autorisées.

5-4. Port du maillot

Les coureurs engagés aux Championnats de France Masters Route et Contre la Montre devront porter leur maillot de club, de comité départemental ou comité régional.

6. ASSISTANCE

Les véhicules suiveurs sont interdits sur toutes les épreuves. Seuls sont autorisés les véhicules officiels de l'organisation.

Les dépannages seront assurés par des véhicules neutres ou par des assistants personnels en points fixes.

Sur l'épreuve en ligne, l'organisation met en place des véhicules de dépannage neutre, répartis sur les différents pelotons. Les concurrent(e)s pourront y déposer des roues avec nom et n° de dossard.

Il est conseillé aux participants de prévoir leur propre kit de réparation.

7. DEROULEMENT

- Les concurrents doublés ou rattrapés par une autre catégorie ne doivent en aucun cas gêner ou interférer sur le bon déroulement de l'épreuve. Rouler devant ou dans le sillage de coureurs rejoints est formellement interdit.
- Les concurrents doublés devront rouler impérativement sur la partie droite de la route.
- Tout manquement sera sanctionné par une mise hors course du ou des concurrents concernés.



Fédération Française de Cyclisme

8. ENGAGEMENTS

Le tarif des engagements est fixé à :

- Contre la Montre Individuel : **25,00 Euros**,
- Course sur Route : **25,00 Euros**,
- Contre la Montre par Equipes : **45,00 Euros**.

La clôture des engagements est fixée le : **12 Juillet 2021 à 20h00**.

Aucun engagement sur place, ni au-delà de la date limite d'inscription ne sera accepté.

Les engagements se feront en ligne sur le site de la FFC : <https://www.fcc.fr/engagements-route/>

9. ARBITRAGE

- Le collège des arbitres et le président du jury sont désignés par la FFC.
- Les concurrent(e)s sont placé(e)s sous l'autorité du Président du jury et des arbitres. Toute infraction au règlement des Championnats de France pourra être sanctionnée, jusqu'à la mise hors course. Les arbitres pourront statuer en fonction des faits de course constatés. Le non-respect des bénévoles et de l'environnement sera également sanctionné.
- Toute réclamation devra être déposée par écrit auprès du Président du jury, à l'issue de la course et dans un délai maximal d'une heure après publication des résultats.

10. INFORMATIONS DIVERSES

- Les parcours seront entièrement privatisés durant la totalité des épreuves. La sécurité sera assurée par un dispositif de signaleurs fixes et à motos.
- Les concurrents devront faire preuve de prudence en toutes circonstances.
- Le port du casque homologué est obligatoire. Les freins à disque sont autorisés.
- Pour les épreuves Contre la montre, les vélos utilisés ainsi que les casques à coque rigide doivent être homologués UCI. Ils seront contrôlés avant le départ.
- Un transpondeur sera attribué à chaque concurrent.
- Le dossard mentionnant le numéro et la catégorie sera accroché au dos, côté gauche, visible par les concurrents et les arbitres.
- Les concurrents sont responsables de leur matériel, et ne pourront tenir rigueur à l'organisateur en cas de vol, perte ou détérioration.

11. ASSURANCES

- Le paiement des droits d'inscription à la FFC permet à l'organisateur d'obtenir, pour son épreuve, l'assurance "Responsabilité Civile Organisateur" couvrant toutes les personnes concernées (organisation et pratiquants) et véhicules suiveurs.
- Celle-ci est conforme aux dispositions réglementaires relatives aux compétitions sportives sur la voie publique organisées sous l'égide de la FFC.
- Les garanties d'assurances sont consultables en ligne : <https://www.fcc.fr/assurance/>



Fédération Française de Cyclisme

12. CONTRÔLE MEDICAL ET FRAUDE TECHNOLOGIQUE

- Les Championnats de France Masters route sont soumis aux règlements de la FFC, notamment pour les aspects techniques, de sécurité et santé.
- Un protocole sanitaire validé par la FFC sera mis en place.
- Les concurrents inscrits acceptent de se soumettre aux différents contrôles réglementaires, notamment antidopage et fraude technologique.
- Il appartient aux concurrents de se renseigner sur la tenue du contrôle anti-dopage et fraude technologique.
- L'affichage des dossards concernés se fera sur le podium d'arrivée.

13. PERMANENCE ET RETRAIT DES DOSSARDS

Salle de la mairie :

- Jeudi 22 Juillet de 15h00 à 19h00
- Vendredi 23 Juillet de 8h00 à 12h00
- Samedi 24 Juillet de 8h00 à 12h00
- Dimanche 25 Juillet de 7h00 à 12h00

14. DISPOSITIF MEDICAL ET SECOURS

Conformément aux modalités de secours dictées par les RTS (Règles Techniques et de Sécurité), le dispositif comprendra :

- la présence d'une assistance médicale composée de médecins, d'ambulances et de secouristes en nombre suffisant, en fonction du nombre de participants et des caractéristiques de l'épreuve,
- une coordination entre la direction de l'épreuve et les secours officiant sur l'épreuve,
- un poste de premiers secours situé à Lignac,
- une liste de contacts d'urgence fournis à toutes les personnes œuvrant sur l'organisation,
- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17
- Secours, à partir d'un portable : 112
- Centre Hospitalier Le Blanc (36300). Tél : 02 54 28 28 28 - 5 Rue Pierre Milon

15. DROIT A L'IMAGE

L'inscription de chaque participant intègre la cession des droits à l'image fixe et audiovisuelle sur tous les supports et pour une durée indéterminée à l'organisation, aux partenaires, et aux médias. Par sa participation à l'événement, chaque participant autorise l'organisateur à utiliser ou reproduire son image dans le cadre de l'événement, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'événement et ce, sur tout support, par tous les moyens connus à ce jour, et pour une durée illimitée.



Fédération Française de Cyclisme

16. PRISE DE DECISION

Les organisateurs en accord avec le président du jury et le représentant de la FFC se réservent le droit de prendre toute décision susceptible de modifier le déroulement ou d'interrompre les épreuves, en cas de force majeure, de problèmes de sécurité ou de directives émanant de l'autorité préfectorale.

17. DETAILS PRATIQUES

- Parking voitures et aire pour camping-cars : Route de Chaillac.
- Listes des hébergements, des engagés et horaires de départs consultables sur le site de l'US Argentonnoise Cyclisme : <http://club.quomodo.com/usacyclisme/>

18. CONTACTS ORGANISATION

- Isabelle PASQUET (US Argenton Cyclisme) : usacyclisme@aol.com
- Denis CLEMENT (COMC) : dsclément@wanadoo.fr
- Jean-Michel RICHEFORT (FFC) : jm.richefort@sfr.fr



FOURNISSEUR OFFICIEL des VÉHICULES des CHAMPIONNATS de FRANCE CYCLISTES MASTERS

LIGNAC 23 - 24 - 25 Juillet 2021

- ✓ SAMU : 15
- ✓ POMPIERS : 18
- ✓ GENDARMERIE : 17.....Brigade de Bélâbre : 02 54 28 44 70
22 Rue Gambetta
36370 BELÂBRE
- ✓ APPEL D'URGENCE : 112.....à partir d'un téléphone portable
- ✓ HÔPITAL de LE BLANC.....02 54 28 28 28
5 Rue Pierre Milon
36300 LE BLANC
- ✓ HÔPITAL de CHÂTEAUROUX.....02 54 29 60 00
216 Avenue de Verdun
36000 CHÂTEAUROUX
- ✓ CHU de POITIERS.....05 49 44 44 44
2 Rue de la Milétrie
86000 POITIERS





Fédération Française de Cyclisme

NOS PARTENAIRES



Groupama
CENTRE-ATLANTIQUE
la vraie vie s'assure ici



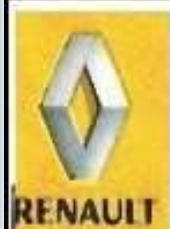


Fédération Française de Cyclisme

Fenioux multi-SPORTS®

www.fenioux-multisports.com

Nutrition Sportive



BRUGIER & Fils

SAINT-SAVIN www.garage-brugier86.com

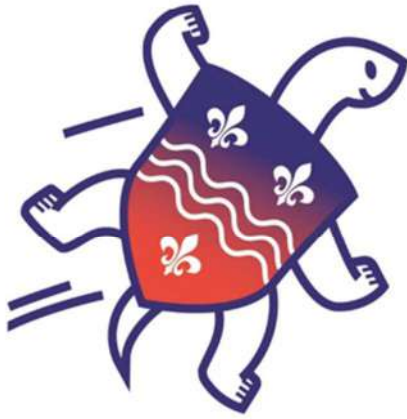


CENTRE OUEST

BÉLÂBRE - ARGENTON sur CREUSE



Fédération Française de Cyclisme



L'Indre

en Berry

SUPER U

Saint Benoit du Sault Commerçants autrement



SARL MALEX CARBURANTS
Route d'Argenton
36170 ST BENOIT DU SAULT
Fax. 02 54 47 59 57
Tél. 02 54 24 85 52



23 route d'Argenton
36170 ST BENOIT DU SAULT
Tél. 02 54 47 65 63

**Ouverture le Dimanche matin
et non stop du Lundi au Samedi**



RÉSERVE ZOOLOGIQUE LA HTE-TOUCHE

Ouvert d'avril
à novembre
D975 - 36290 Obterre



Fédération Française de Cyclisme

